

UNE DEMI-JOURNÉE DANS CHAQUE PROVINCE



CONTEXTE

Les coûts de la santé constituent pour les usagers une difficulté que l'on peut considérer comme croissante dans notre société. A l'occasion de la parution (2014) d'un Livre Vert sur l'accès aux soins de santé, l'INAMI et Médecins du monde écrivaient: «La Belgique est considérée comme un pays ayant une bonne protection sociale et un système de santé de qualité. Pourtant, une série de populations vulnérables se voient obligées de renoncer ou de postposer des soins».

Une enquête de Solidaris révèle qu'«une personne sur cinq en Wallonie a reporté ou renoncé à ses soins de santé en 2013 pour des raisons financières, alors qu'elle en aurait eu besoin». Le plan wallon de lutte contre la pauvreté a fait de cette problématique un axe de son intervention.

La présente formation s'inscrit dans ce cadre et vise à faire le point très pragmatiquement sur les outils à la disposition des personnes - et des CPAS - pour faire face au coût de leur santé et pour réduire, tant que faire se peut, les prises en charge par le CPAS par un recours efficace aux droits.

OBJECTIFS

Cette formation vous permettra de:

- Actualiser vos connaissances en matière d'assurance santé;
- Recourir adéquatement aux mécanismes d'aide spécifiques en matière de santé;
- Rétablir les personnes dans leurs droits.





PUBLIC VISÉ

Travailleurs sociaux.

PROGRAMME

- Assurance obligatoire soins de santé et indemnités, assurabilité (généralités, BIM) ;
- Assurance obligatoire soins de santé et indemnités, secteur des soins de santé (généralités, DMG, tiers payant social, divers forfaits, aides à la mobilité, MAF) ;
- Assurance obligatoire soins de santé et indemnités, secteur des indemnités d'incapacité de travail ;
- Carte santé ;
- Présentation du service social en mutualité.

INTERVENANTS

Experts régionaux de Solidaris.



INFORMATIONS PRATIQUES

LE 20 JANVIER 2020, de 9h00 à 12h30

À l'Union des Villes et Communes de Wallonie asbl,
rue de l'Etoile 14 à 5000 Namur

LE 20 JANVIER 2020, de 9h00 à 12h30

Au Domaine ONE - Centre de formation Jean-Victor Corbisier,
rue de la Reine 1 à 1310 La Hulpe

LE 20 JANVIER 2020, de 9h00 à 12h30

À l'Auberge de Jeunesse du Beffroi,
rampe du Château 2 à 7000 Mons

LE 27 JANVIER 2020, de 9h00 à 12h30

À la Maison de la culture Famenne-Ardenne,
chaussée de l'Ourthe 74 à 6900 Marche-en-Famenne

LE 30 JANVIER 2020, de 9h00 à 12h30

À Créasol,
rue de Steppes 20 à 4000 Liège

Participation aux frais

Membre: 49 euros • Non membre: 70 euros

Ce prix comprend la participation à la formation, les documents et la pause-café. Une facture vous sera adressée suite à l'événement.
Merci de ne pas effectuer de paiement préalable.

Inscriptions/Renseignements

<http://www.uvcw.be/formations-cpas/1861>

Claudine Ska (081 24 06 56 – csk@uvcw.be)

Les groupes sont limités à 25 participants. Les inscriptions seront prises en compte suivant leur ordre d'arrivée.

Conditions générales

Possibilité d'annulation sans frais jusqu'à 10 jours avant la formation.

Après cette date, l'entièreté du paiement sera demandée (sauf présentation d'un certificat médical).

LE CPAS



l'avenir solidaire